

CONTUMAXOPHOBIE Phobie du refus de comparaître devant la justice

*Phobie non officielle, non reconnue, non spécifique,
non classifiée en tant que trouble anxieux défini dans le DSM-5 et la CIM-11*

De Contumace - Absence volontaire d'un accusé à son procès.

Contumace désigne l'**absence volontaire d'une personne accusée ou poursuivie qui refuse de comparaître devant la justice**, malgré les convocations.

- **Être jugé par contumace** : être jugé alors qu'on est absent.
- **Exemple** : *L'accusé, en fuite à l'étranger, a été condamné par contumace.*

À retenir : contumace = jugement en l'absence de l'accusé qui ne se présente pas volontairement.

Mot associé : *contumace* vient du latin *contumax*, « obstiné, rebelle ».